

# Musurgia

Analyse et Pratique Musicales  
2007 – Volume XIV – n° 3-4

## *Sommaire*

Éditorial .....	3
<i>Régis AUTHIER, Intégrales d'Edgard Varèse : une étude des rapports entre vents et percussions .....</i>	<i>7</i>
<i>Joseph DELAPLACE, Varèse et la « musique informelle » : l'exemple de Déserts .....</i>	<i>27</i>
<i>Allan F. MOORE, Le style et le genre comme mode esthétique .....</i>	<i>45</i>
<i>Gaël TISSOT, La musique acousmatique de François Bayle : entre ombre et lumière, une musique de transparence.....</i>	<i>57</i>
Résumés, Abstracts.....	75

### **Musurgia**

Le titre de notre revue évoque le souvenir de plusieurs traités anciens, dont l'influent *Musurgia universalis* (1650) d'Athanasius Kircher (1601-1680) ; mais il se réfère surtout au sens premier de μουσουργεῖα, qui a désigné en grec ionien le chant et la poésie (par exemple chez Lucien de Samosate au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) et à son étymologie : le travail, l'œuvre des muses.

### **Illustration de couverture**

MARIN MERSENNE

*Harmonicorum libri XII*

Paris, Guillaume Baudry, 1648, p. 12

La figure illustre un calcul concernant la chute des corps. Cette démonstration fait partie d'une discussion des cas où ces corps produiraient des consonances. C'est une conséquence caractéristique du concept de l'« harmonie universelle », à une époque où l'on pensait que les rapports de consonance pouvaient expliquer tous les phénomènes physiques.

*Musurgia* recourt à la citation d'œuvres musicales conformément à l'article L.122-5 du Code de la propriété intellectuelle :

« L.122-5 — Lorsque l'œuvre a été divulguée, l'auteur ne peut interdire :

[...]

3. Sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source :

a) Les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ;

[...] »

## Éditorial

Au moment de la préparation de ce numéro, le débat fait rage sur la qualité de la recherche scientifique en France. L'AERES, l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, a diffusé un document relatif aux « critères d'identification des chercheurs et enseignants-chercheurs produisant en recherche et en valorisation » – ceux que, pour faire court, on a rapidement appelés « chercheurs publiant(s) ». Je ne reviendrai pas ici sur les polémiques concernant le nombre de publications requises ou la liste des revues (et le type des publications) méritant ou non d'être prises en compte pour cette identification. Au risque de paraître donner raison au principe même de cette « identification » des bons ou des mauvais chercheurs – ce qui n'est certes pas mon intention – je voudrais indiquer que tout ce débat a sans doute mis le doigt sur un problème réel.

Le CNU, le Conseil National des Universités, en charge de l'inscription des jeunes docteurs sur les listes de qualification, n'avait pas attendu l'AERES pour affirmer qu'un chercheur véritable est un chercheur qui publie. Nos enseignements de master recherche ont pour obligation de préparer les futurs chercheurs à cette partie essentielle de leur future activité professionnelle ; la plupart des départements universitaires en ont bien pris conscience. Il s'agit non seulement d'apprendre aux chercheurs à rédiger, mais de leur fournir aussi des informations techniques sur la mise au point des manuscrits, des figures et des exemples musicaux.

Cependant, considérant la question du point de vue d'une revue scientifique comme *Musurgia*, le problème n'est peut-être pas aussi simple. Nous publions une quinzaine d'articles par an. Les listes varient, mais on peut estimer qu'il existe en France quatre ou cinq revues de niveau comparable, qui publient chacune à peu près autant d'articles, soit un total annuel de 60 à 75 articles, permettant à autant de chercheurs (ou de futurs chercheurs) d'être considérés « publiants »<sup>1</sup>. Mais notre communauté de chercheurs en musicologie est évidemment bien plus nombreuse, surtout si on y intègre les jeunes docteurs et tous ceux qui n'ont pas encore eu la chance d'obtenir un emploi. Il est possible, bien entendu, de publier à l'étranger – et il faut le faire. Mais on voit bien que même alors, les possibilités qui s'offrent aux chercheurs français en musicologie demeurent dramatiquement insuffisantes.

<sup>1</sup> L'AERES paraît considérer qu'une publication tous les deux ans suffit en sciences humaines, mais il me semble qu'on devrait pouvoir attendre bien plus que cela.

La responsabilité de ce problème me semble très diversement partagée. Nos revues scientifiques sont trop peu nombreuses : c'est en premier lieu la faute des éditeurs français, mais aussi et tout autant celle des lecteurs – ou plus précisément des non lecteurs. Est-il normal que le nombre des auteurs publiés dans *Musurgia* depuis sa création atteigne aujourd'hui près du double du nombre de ses abonnés ? Comment peut-on espérer qu'un éditeur s'en sorte dans ces conditions ? Il y a là un véritable cercle vicieux, où nous ne publions plus parce qu'il n'y a plus assez de revues, et plus assez de revues faute de lecteurs, puis faute de lecteurs peut-être par faute d'articles d'intérêt suffisant.

Pour rompre un cercle vicieux de ce genre, il n'est pas efficace de chercher la paille dans l'œil du voisin : nous ne publions pas assez, nous ne préparons pas assez nos étudiants à le faire, et nous ne nous abonnons pas assez aux rares revues qui survivent tant bien que mal. Le problème est bien plus complexe, sans aucun doute, notamment à l'heure d'internet qui modifiera bientôt en profondeur les conditions de publication. Mais il faut répéter, me semble-t-il, que notre responsabilité à nous, chercheurs « publiants » ou prétendant l'être, demeure primordiale.

Je ne puis pas faire plus, ici, que souligner ce problème. Les solutions devront en être discutées dans d'autres contextes. Mais je tiens à terminer en remerciant les étudiants de Master 1 de Paris Sorbonne<sup>2</sup> qui, dans le cadre du cours de méthodologie qui les prépare à devenir des chercheurs professionnels, ont participé sous la direction de Luciane Beduschi, notre secrétaire de rédaction, à la préparation de ce numéro.

\* \* \*

Les quatre articles de ce numéro participent à une interrogation commune sur les définitions de la musique à notre époque.

Régis Authier, sous couvert d'une comparaison du rôle des vents et des percussions dans *Intégrales* de Varèse, soulève la question de la place croissante du « bruit » – c'est-à-dire, plus généralement, du timbre – comme paramètre essentiel du son musical.

Joseph Delaplace soulève des questions du même ordre, cette fois-ci à propos de *Déserts* de Varèse, concernant la forme : dans quelle mesure une telle œuvre parvient-elle à réaliser l'idéal adornien d'une « musique informelle », et à quel prix, au prix de quelles manipulations des paramètres traditionnels de la musique, de quelles remises en cause des usages, de quelle mondialisation ?

Allan Moore porte le débat à un niveau plus général encore, celui de la définition des genres, des styles, des idiolectes, dont les frontières et les contours ont tendance à se brouiller, dans des productions musicales qui ne sont plus

<sup>2</sup> M. Beaujour, O. Becker, M. Belzunegui, T. Bollenbach, L. Brisson, F. Caron, M.-C. Dauphin, N. Devries, A. Duclos, K. Giannelos, G. Gimenez, M.-F. Indorf, M.-S. Kim, E. M. Lochet, G. Manaud, C. Poncelet, D. Shiong, F. Touchard, E. Vaute, L. Wrobel.

aucunement déterminées par l'idéal romantique d'originalité absolue et dans lesquelles l'intertextualité joue (à nouveau, faut-il dire sans doute) un rôle croissant.

Ce que Gaël Tissot questionne, enfin, à partir de l'œuvre de François Bayle, c'est l'autonomie de la musique, sa dépendance possible à des phénomènes synesthésiques qui à la fois la conduisent à se dépasser et en réorganisent les formes et les harmonies.

On le voit bien, c'est un ensemble de définitions traditionnelles de la musique que ces textes remettent en question, à travers les œuvres qu'ils commentent et qu'ils analysent. Les musiques dont il est question dans ce numéro réalisent cette prouesse assez extraordinaire d'être porteuses, de l'intérieur, d'une redéfinition possible et nécessaire de la musique.

Nicolas MEEÛS

